

# POINT de Covoiturage

Vivons le quotidien autrement



bancpublic



[www.bancpublic.asso.fr](http://www.bancpublic.asso.fr)

7 juin 2010

## DOSSIER DE PRESSE

### LE GRAND TARDES ET LE COVOITURAGE

Chaque jour, l'actualité nous rappelle l'urgence à agir pour préserver la planète et ses ressources qui nous sont vitales. Au moment où l'impératif de limitation des émissions de gaz à effets de serre oblige à reconsidérer nos modes de vie, il est important de prendre en compte la crainte de voir les habitants de nos territoires devenir les grands perdants de la taxation carbone. Dans bien des situations en effet ils ne peuvent faire l'économie de l'usage de la voiture, car malgré nos efforts les solutions de transports collectifs ne sont pas aussi développées que dans les grandes métropoles.

Il faut donc s'interroger sur les nouvelles solutions de mobilité susceptibles de rendre rationnels l'utilisation de la voiture et les déplacements. Le covoiturage apparaît comme une solution alternative économiquement raisonnable et écologiquement responsable.

Pour favoriser cette bonne pratique, la Communauté d'agglomération du Grand Tarbes a décidé de soutenir l'action de l'association Banc Public en partenariat avec des centres commerciaux. Simple d'utilisation, ce système vous permettra d'entrer en relation avec les personnes qui, à côté de chez vous, font les mêmes trajets que vous.

Ensemble inventons une mobilité écologique, économique et conviviale : **covoiturons !**

5 points de covoiturage ont été matérialisés sur 5 parkings de l'agglomération tarbaise où le stationnement de votre voiture sera aisé.

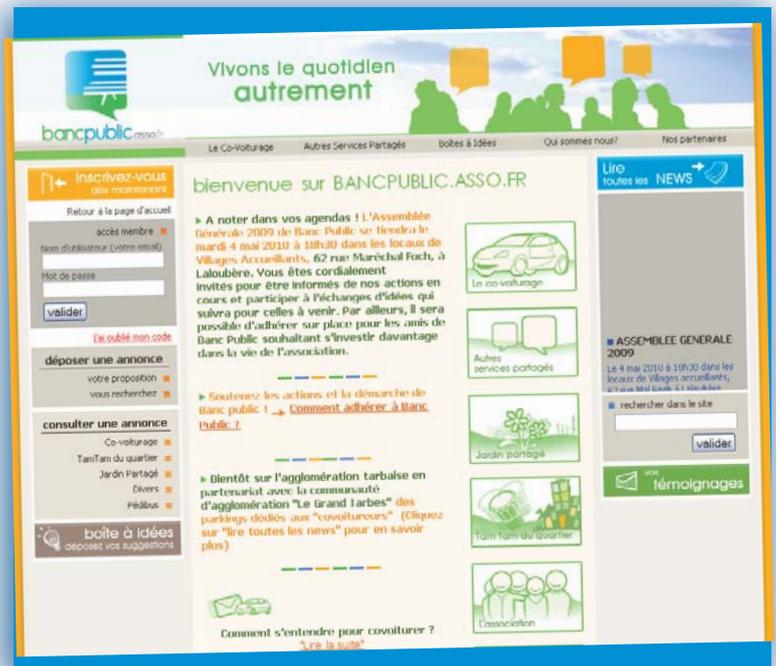
N'hésitez plus, allez sur [www.bancpublic.asso.fr](http://www.bancpublic.asso.fr)  
Donnez vous rendez-vous sur un point de covoiturage !



# e.Co.voiturons !



Parking face stade Maurice Trélut, Boulevard du 8 mai 1945, à Tarbes



N'hésitez plus, allez sur [www.bancpublic.asso.fr](http://www.bancpublic.asso.fr) !



« 5 points de covoiturage, matérialisés sur 5 parkings de l'agglomération tarbaise où le stationnement de votre voiture sera aisé. »



Parking du centre commercial E.Leclerc à Orleix

## LES PRINCIPES DU COVOITURAGE :

- ➔ À la différence du taxi où le passager choisit la destination, en covoiturage, c'est le conducteur qui fixe le trajet.
- ➔ Un conducteur propose aux passagers de les transporter dans sa voiture pour un trajet (ou une portion de trajet) qu'il doit lui-même effectuer, à la date et à l'heure qu'il a décidées.
- ➔ Le conducteur peut demander à ce qu'un des passagers le remplace au volant afin qu'il puisse se reposer un peu.
- ➔ Le partage des frais est laissé à l'appréciation du conducteur. La formule la plus classique consiste à diviser le coût du carburant et des péages par le nombre de personnes. »

# LES 5 POINTS DE COVOITURAGE



Voici le kakemono visible sur chaque point de covoiturage de l'agglomération

